



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/C.2/1999/2/Add.16  
25 mars 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

---

COMITE CHARGE DES ORGANISATIONS  
NON GOUVERNEMENTALES  
Session de 1999  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORTS QUADRIENNAUX SUR LES ACTIVITES DES ORGANISATIONS  
NON GOUVERNEMENTALES DOTEES DU STATUT CONSULTATIF GENERAL  
OU SPECIAL AUPRES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux (1994-1997), présentés par l'intermédiaire du  
Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du  
Conseil économique et social

Note du Secrétaire-général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Association des femmes pakistanaïses	3
2. Académie internationale d'architecture	7
3. Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales	12
4. Service chrétien mondial	15
5. Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church	17
6. Institut supérieur international des sciences criminelles	19
7. Covenant House	25
8. Union internationale des avocats	27
9. Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines (World YWCA)	31

## 1. ASSOCIATION DES FEMMES PAKISTANAISES

(Statut consultatif spécial, 1951)

L'Association des femmes pakistanaïses est l'une des premières organisations à porter les problèmes liés aux droits de l'homme à l'attention des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble. En conséquence, l'Association des femmes pakistanaïses a été dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et est associée au Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies.

L'Association est une association nationale de femmes du Pakistan qui compte quatre sections provinciales (56 sections de district) ainsi que des sous-divisions dans les régions urbaines et rurales sur l'ensemble du territoire. L'association a élargi sa base de manière à devenir une organisation internationale qui compte des sections à Londres, Bradford, Manchester, Birmingham, Toronto et Beijing.

Afin d'intensifier ses services l'Association a formé un Conseil de coordination (Women Voluntary Co-ordinating Council - WVOCC).

Les objectifs de l'Association sont conformes aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies, c'est-à-dire l'intégration des femmes au développement national, la priorité à l'éducation, la santé, la planification familiale et les compétences génératrices de revenus et les droits juridiques des femmes. Un accent particulier est mis sur la mobilisation des femmes en vue de promouvoir la paix universelle. L'Association a reçu le Certificat de Messenger de la paix en 1987.

### Activités de l'Association

a) Rôle vital joué par l'Association dans le domaine de l'éducation - Au cours des années, elle a créé 73 écoles primaires et secondaires, cinq collèges accordant des diplômes dans les domaines des arts et des sciences, trois collèges d'économie domestique dans l'ensemble du Pakistan.

b) Services juridiques et sociaux : ces services sont offerts dans les centres communautaires de l'Association dans l'ensemble du pays et il convient de noter particulièrement le projet de l'Association à la Prison de Karachi où une formation à des compétences génératrices de revenus est également dispensée aux détenues et leurs enfants reçoivent un enseignement primaire.

c) L'Association diffuse des informations sur les activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes affiliés en tenant des conférences, séminaires et réunions dans l'ensemble du pays.

d) Parmi les autres activités, il convient de citer :

i) La section des droits des femmes de l'Association a tenu une conférence en 1994 qui a recommandé la création d'une commission permanente sur la condition de la femme afin de signer et

/...

ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;

- ii) En 1994 également, un atelier sur les femmes et la loi a été tenu en coopération avec le Ministère de la jeunesse et du développement et des affaires de la jeunesse (Ministry of Youth and Development and Youth Affairs); l'atelier a servi de Comité préparatoire à la Conférence de Beijing;
- iii) La quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes, tenue à Beijing en 1995, pour laquelle l'Association avait fait pression;
- iv) Le Gouvernement du Pakistan a également signé et ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- v) Afin de promouvoir la prise de conscience, l'Association a fourni des services sociaux et juridiques dans ses divers centres où sont projetés des films vidéo sur les droits juridiques et socio-économiques des femmes;
- vi) Les vues exprimées par l'Association sont conformes à celles du Conseil économique et social : l'Association déploie tous les efforts possibles afin d'éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- vii) En 1994, sur recommandation spécifique de l'Association, il a été créé une commission permanente sur la condition de la femme en vue de la signature et de la ratification de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- viii) En 1994, la Conférence triennale de l'Association a fait particulièrement référence aux droits des femmes et à l'Organisation des Nations Unies;
- ix) Les 8 et 9 février 1994, elle a tenu un séminaire sur les femmes et le développement.

Il existait un consensus selon lequel le Gouvernement du Pakistan devrait ratifier la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. A la satisfaction de l'Association, le Gouvernement du Pakistan a signé la Convention.

e) La section chargée des Nations Unies fait rapport à l'Organisation et à ses organes pertinents sur l'application des résolutions, des décisions et des Conventions des Nations Unies qui couvrent tous les domaines de compétence de l'Association : égalité, développement et paix. Cette section maintient une correspondance régulière avec l'Organisation des Nations Unies et ses organes pertinents.

f) L'Association a un représentant auprès des Nations Unies à New York et à Vienne. Son représentant à Genève étant décédé, l'Association procède actuellement à la nomination de la personne qui le remplacera.

g) Depuis 1956, la section chargée des Nations Unies a commémoré les journées des Nations Unies suivantes :

- i) 1995 : Commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies - invité d'honneur : le Gouverneur de la province du Sindh;
- ii) 1996 : Journée des Nations Unies - invité d'honneur : Ministre de la défense; principal orateur : le Secrétaire de la Division des femmes;
- iii) 1997 : "Les droits de l'homme sont des droits des femmes" - invité d'honneur : Ministre d'Etat pour les affaires étrangères. Message du Premier Ministre du Pakistan.

h) En outre, des réunions et des conférences sont tenues aux niveaux des provinces et des districts.

i) Des Journées de l'UNICEF sont tenues tous les ans dans les écoles dans le cadre des projets de l'Association : les enfants préparent des pièces de théâtre, des chants et des expositions de leurs peintures, de leur artisanat, etc.

j) L'UNESCO a fait don de livres de bibliothèque aux institutions éducationnelles de l'Association.

k) Depuis sa création, la section des affaires de l'Organisation des Nations Unies de l'Association s'est efforcée d'appuyer les objectifs de l'Organisation des Nations Unies et les efforts qu'elle déploie dans le processus de paix. La section maintient également des contacts réguliers avec le Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies, l'UNICEF et l'UNESCO, à New York, Genève et Vienne.

l) Les réponses sont envoyées aux Bureaux des Nations Unies à Genève et à Vienne. Réponse à quelques lettres des Nations Unies :

- i) Les enfants et le travail : peuvent-ils co-exister? Considération des droits de l'enfant - 23-29 octobre;
- ii) Réponses aux enquêtes et questionnaires - les réponses sont régulièrement envoyées aux bureaux des Nations Unies à New York et à Vienne.

m) A la demande de M. Elain Vold, Président des organisations non gouvernementales/Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies, le Vice-Président des affaires des Nations Unies a fait don d'une somme de 50 dollars pour qu'une plaque comprenant les noms des organisations non gouvernementales soit placée au Centre de documentation des Nations Unies.

n) Congrès mondial pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, tenu à Stockholm (Suède). Un document sur l'Islam et l'Europe a été envoyé à Mme Lenr Hjlem Wallen, Ministre des affaires étrangères de la Suède qui a, en retour, remercié l'Association et a invité le Vice-Président exécutif à assister à la Conférence.

o) Forum des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies - Beijing. Les délégués ont été tenus informés des questions touchant l'autonomisation des femmes dans tous les domaines.

p) Questionnaires - enquêtes - Les réponses ont été envoyées aux organes pertinents des Nations Unies afin de fournir des informations importantes concernant différents aspects des activités de l'Association.

Le fait le plus important est que l'Association des femmes pakistanaises a été une force qui, à Cupertino, en coopération avec les femmes membres de l'Assemblée, a forcé le gouvernement à traiter les femmes comme des êtres humains. En conséquence, des droits égaux ont été accordés aux femmes dans la Constitution du Pakistan de 1973.

L'Association, en collaboration avec d'autres organisations féminines, a recommandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la violence au foyer et en faire un crime punissable. En réponse, le gouvernement a accru le nombre de femmes au sein des forces de police.

Les organisations non gouvernementales peuvent aider les Nations Unies à promouvoir l'intégration sociale et le développement humain durable, ce qui conduira à réaliser les objectifs fixés en matière de droits de l'homme. Comme il a déjà été dit, l'Association joue un rôle important dans la promotion des droits de l'homme et du développement.

## 2. ACADEMIE INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE

(Statut consultatif spécial, 1989)

Adresse du Siège : Sofia 1504, 35 Oborichte street, Sofia 1000, P.O. Box 56, téléphone : 446297, 9434950, fac-similé : 9434959, courrier électronique : 0882@mbox.infotel.bg  
Centres régionaux à Paris, Tokyo, Mexico, Moscow et Istanbul

L'Académie internationale d'architecture est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, autofinancée qui a été dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies.

Les principaux objectifs de l'Académie sont :

- a) de fournir un appui aux programmes du Conseil économique et social, du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- b) de stimuler le développement de l'architecture, de la planification des villes, de la théorie de l'architecture et de son application.
- c) de promouvoir l'enseignement, les qualifications professionnelles et l'information en matière d'architecture.
- d) d'organiser la formation post-universitaire de jeunes architectes de talent dans le monde entier (ateliers)
- e) de former des spécialistes de pays en développement
- f) les logements sociaux et l'écologie, etc.

### Expansion géographique

L'Académie a des membres individuels actifs dans les 38 pays suivants : Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Japon, Jordanie, Hongrie, Inde, Israël, Italie, Lituanie, Malte, Mexique, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Uruguay et Yougoslavie. Les membres de l'Académie sont les maîtres de l'architecture contemporaine (60 académiciens et 64 professeurs).

### Programmes et activités

Au cours des quatre dernières années (1994-1997), l'Académie a entrepris des activités extrêmement diverses.

### Programme "Ateliers"

Ce programme comprend un certain nombre d'exposés fait par des membres de l'Académie, mais son principal objectif est d'élaborer un projet architectural sur un thème de fond :

a) 1994 : atelier d'architecture à Paris, organisé par le centre de l'Académie à Paris et l'Ecole d'architecture de Paris, sur le thème "Ville et paysage";

b) 1995 : deuxième atelier tenu à Odessa (Ukraine), avec l'appui de la municipalité d'Odessa : "Maison particulière".

### Programme scientifique : séminaires et conférences

1996 : Forum international, discussion à Istanbul sur les écozones : établissements pour un développement durable. Le principal objectif était d'appuyer la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) ("Le Sommet 'ville et cité'") à Istanbul, afin d'apporter aux documents officiels de la Conférence des idées, des principes et des critères professionnels relatifs aux problèmes spécifiques de l'urbanisation.

Le Secrétaire général de la Conférence Habitat I, tenue à Vancouver, a ouvert le Forum au nom de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains. Les participants ont élaboré et approuvé la Déclaration d'Istanbul.

1997 : conférences d'auteurs : maîtres éminents en architecture, présentés au cours de la World Triennial of Architecture ("Interarch'97") à Sofia.

1997 : Colloque international sur la qualité architecturale et urbaine pour un développement durable, tenu à Rome, en collaboration avec ENEA (National Agency for New Technologies, Energy and Environment) (Italie), la municipalité de Rome, l'Institut national d'architecture (Italie) et la Faculté d'architecture de l'Université la Sapienza (Italie), ouvert par le Maire de Rome.

### Programme "Education en matière d'architecture"

1994 : "Interarch'94" : Table ronde internationale : discussion sur les problèmes de l'éducation en matière d'architecture contemporaine et sur les nouvelles tendances de l'éducation future.

1995 : Conférence tenue au Centre de l'Académie à Moscou sur l'éducation en matière d'architecture à laquelle ont activement participé des académiciens et des professeurs éminents.

1996 : De nombreux représentants de l'Académie ont pris part au congrès/forum de l'Union internationale des architectes sur l'éducation en matière d'architecture, qui s'est tenu à Barcelone.

1997 : "Interarch'97" : le principal forum international a traité de l'éducation en matière d'architecture au XXIe siècle : "Formation d'un nouveau type d'architecte". Des documents très importants et utiles ont été présentés

par des représentants de différentes écoles d'architecture (professeurs du Mexique, de Fédération de Russie, de l'Espagne, de la Bulgarie, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, de l'Italie, de l'Australie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Ukraine, de la Géorgie, de l'Allemagne, de la Turquie, etc.). Les participants ont approuvé l'instrument élaboré par la cinquième Assemblée de l'Académie, intitulé "Déclaration sur l'éducation en matière d'architecture".

Programme : "Horizon 2000" Architecture et écologie

1994 : La cinquième Assemblée de l'Académie a approuvé une charte "Horizon 2000 : Architecture for a Sustainable World", présentant les idées et les conceptions nouvelles sur les problèmes constants posés par le développement durable des villes.

1995 : La Conférence interdisciplinaire intitulée "Megavilles 2000" a été organisée à Rotterdam conjointement par l'Académie et la Fondation "Megacities 2000" (Pays-Bas).

1995 : La Paz (Bolivie), le Cours international sur la conception et la construction de l'architecture de la Terre a été organisé par le groupe "Habiterre" et le Centre de l'Académie au Mexique.

Programme : "Interarch"

1997 : Le huitième World Triennial of Architecture a été tenu conjointement avec l'Union bulgare des architectes. D'éminents architectes, théoriciens et critiques de différents pays ont participé à cette réunion mondiale de professionnels, qui ont échangé et discuté de leurs concepts et de leurs idées sur les tendances de l'architecture contemporaine. Dans leurs déclarations officielles, les représentants de l'Académie ont souligné la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Des architectes de renommée mondiale ont présenté des exposés.

"Interarch'97" a été extrêmement bien accueillie et le Président de la Bulgarie, le Secrétaire général de l'UNESCO, et le Président et le Secrétaire général de l'Union internationale des architectes, parmi d'autres, y ont fait des déclarations.

Programme "expositions et concours"

1994 : Des académiciens et des professeurs de l'Académie ont élaboré des dessins d'une villa individuelle dans un complexe résidentiel de Moscou. L'exposition des maquettes de leurs chefs d'oeuvre a eu lieu à Moscou.

1996 : Au cours de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), tenue à Istanbul, du Congrès de l'Union internationale des architectes, tenu à Barcelone et de "Interarch'97", l'Académie a présenté avec succès son exposition unique "Leading Masters of the World Architecture - IAA Academicians and Professors", accompagnée de photos en couleur de leurs récents chefs d'oeuvre.

1996 : Au cours de la Conférence Habitat II, à Istanbul, l'Académie a organisé l'exposition "Ecopoles : établissements pour un développement durable" dont les projets avaient été sélectionnés par un jury international à la suite d'un concours de l'Académie.

1997 : "Interarch'97" : de nombreuses expositions ont été organisées :

- a) Exposition : "Competition of architectural built projects";
- b) Exposition : "Diploma projects from selected architectural schools";
- c) Exposition de livres et de revues sur l'architecture;
- d) Conformément au programme sur les Nations Unies, exposition spéciale "Ecopoles : établissements pour un développement durable";
- e) Exposition remarquable : "Earth Construction and Designs in Iberoamerica", etc.

#### L'architecture et les enfants

1994 : L'Ecole d'architecture pour les enfants de l'Académie a commencé ses cours permanents à Sofia, et organise chaque année une exposition de dessins d'éléments architecturaux accomplis par des enfants.

#### Coopération avec d'autres organisations

L'Académie a été dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

L'Académie a signé des accords de coopération et des mémorandums d'accord avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Iberoamerican Council of the National Associations of Architects, la Pan-American Federation of Architects, l'Union of Bulgarian Architects, la National Academy of Architecture des Mexican Associations of Architects, le Ministère de la culture de la Fédération de Russie, la Free University de la Belgique, la Russian Academy of Arts, la Nautilus Foundation (Etats-Unis d'Amérique); et un accord de coopération avec l'Union internationale des architectes, entre autres.

#### Fondation "Interacademica" et "Interproject"

Interproject est l'Institut de l'Académie chargé de la conception, de la recherche scientifique et des services consultatifs techniques. Interprojects est sur la liste de l'ancien Département des Nations Unies pour la coopération technique au service du développement, et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains.

Par leurs activités, Interproject et la Fondation Interacademica assurent le financement de l'Académie.

#### Publications

- a) Trois monographies d'académiciens de l'Académie ont été publiées en Italie;

b) 1995 : une nouvelle brochure contenant le nom de tous les académiciens et professeurs de l'Académie a été publiée;

c) Depuis 1996, l'Académie publie son bulletin l'IAA Review : ce bulletin couvre les activités en cours de l'Académie ainsi que les principales manifestations organisées à l'échelon mondial ou par les Nations Unies et revêtant un intérêt international dans le domaine de l'architecture;

d) 1994, 1995, 1996 : publications des résultats des ateliers et réunions internationaux de l'Académie;

e) 1997 : le principal document théorique de l'Académie, "Charter Horizon 2000 - Sustainable Architecture for a Sustainable World", comprenant trois déclarations de l'Académie, intitulées : "Sustainable Architecture for a Sustainable World" (1994); "Ecopolises: Settlements for Sustainable Development" (1996); et "Declaration on Education in Architecture" (1997), a été publié avec un appui financier du bureau extérieur du PNUD à Sofia.

#### Participation de représentant de l'Académie à des réunions des Nations Unies

La participation s'est déroulée comme suit :

a) 1994 : Un représentant de l'Académie a participé à la réunion des organisations non gouvernementales pour Habitat II, tenue à Genève;

b) 1994 : Un représentant de l'Académie a participé aux travaux du Comité préparatoire de la Conférence Habitat II, à Genève;

c) 1995 : Un représentant de l'Académie a pris part aux travaux du Comité préparatoire de la Conférence Habitat II et à la session de la Commission des établissements humains, tenue à Nairobi;

d) 1995 : L'UNESCO a nommé un représentant de l'Académie membre de l'International Commission for Gore Monument au Sénégal;

e) 1995 : Un représentant de l'Académie s'est rendu à l'ONUDI à Vienne afin de discuter de futures activités conjointes;

f) 1996 : Un représentant de l'Académie a participé aux travaux du Comité préparatoire de la Conférence Habitat II, à New York;

g) 1996 : Des représentants de l'Académie ont pris une part active à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), tenue à Istanbul (Sommet "ville et cité").

### 3. FEDERATION INTERNATIONALE DES FEMMES DE CARRIERES LIBERALES ET COMMERCIALES

(Statut consultatif général, 1947)

La Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales (FIFCLC) a le plaisir de soumettre son rapport quadriennal.

L'organisation a été fondée en 1930 afin de rassembler les femmes de carrières libérales et commerciales de toutes les parties du monde qui oeuvrent ensemble pour assurer l'égalité des chances dans la vie économique, civile et politique de leurs communautés tant au niveau national qu'international. Elle vise à assurer l'égalité en ce qui concerne l'accès à l'éducation, la représentation politique et la prise de décisions à tous les niveaux de la société.

FIFCLC a des représentants dans plus de 100 pays dans le monde entier, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Au cours des quatre dernières années, le nombre de ses membres s'est accru dans les pays d'Europe de l'Est et elle a ouvert de nouveaux clubs en Fédération de Russie, au Bélarus et en Hongrie. Ses affiliés ont formé des sections en Chine et au Viet Nam. L'organisation a également connu une revitalisation en Afrique où elle compte de nouveaux membres au Soudan, au Sénégal, au Cameroun et au Mozambique. Elle compte un nouvel affilié au Sri Lanka et des sections ont été agréées au Liban, à Cuba et au Paraguay.

Au cours de la période quadriennale à l'examen, FIFCLC, comme la plupart des autres organisations féminines, s'est particulièrement intéressée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing. Elle a participé aux réunions préparatoires et a influencé le texte du document final grâce aux activités de pressions menées par ses membres lors de ces réunions. FIFCLC a envoyé cinq observateurs officiels à la Conférence ainsi que des observateurs envoyés par ses affiliés ont participé au nom de leur pays.

Depuis Beijing, l'organisation a, par l'intermédiaire de ses membres affiliés et de ses représentants auprès de l'Organisation des Nations Unies et à la Commission de la condition de la femme, suivi l'application du Programme d'action. Les affiliés ont été encouragés à faire pression sur leurs gouvernements afin qu'ils honorent les engagements qu'ils avaient pris à Beijing.

FIFCLC a des représentants permanents auprès du Conseil économique et social à New York, Genève et Vienne et auprès des cinq commissions régionales.

FIFCLC coopère également avec les organes subsidiaires des Nations Unies en assistant aux sessions de la Commission de la condition de la femme, de la Commission des droits de l'homme, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, la Commission des stupéfiants et aux réunions traitant du rôle des femmes dans l'agriculture, et en faisant rapport à ses affiliés sur leurs travaux.

Depuis son dernier rapport, FIFCLC a été dotée du "Statut de liaison" auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

(FAO) (en février 1997) et du statut d'observateur afin d'assister aux sessions du Fonds international de développement agricole (FIDA) (depuis décembre 1997).

Parmi les autres organes qui lui ont accordé le statut consultatif et avec lesquels elle coopère, soit par sa représentation ou son statut d'observateur, il convient de citer : le Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation internationale du Travail (OIT). En outre, FIFCLC maintient des contacts étroits avec le Centre international de formation de l'OIT, à Turin, où des membres ou des affiliés de pays en développement et d'Europe de l'Est ont participé à divers programmes de formation.

En 1995, FIFCLC a été représentée au séminaire organisé à Vienne par l'ONUDI sur les femmes et les Nations Unies.

En octobre 1998, FIFCLC participera au Sommet mondial sur l'enseignement supérieur, tenu par l'UNESCO à Paris et deux de ses membres ont été invités à participer aux travaux des groupes de travail organisés pour le Sommet.

L'année passée, FIFCLC s'est concentrée sur deux points spécifiques du Programme d'action. FIFCLC a non seulement fait une déclaration sur "la fillette" lors de la quarante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York, mais ses membres européens ont élaboré une charte relative à la fillette et à ses droits.

Elle a également mené une enquête mondiale sur l'incidence de la violence à l'égard des femmes, a fait une déclaration sur ce sujet et a entrepris un projet international visant à sensibiliser ses affiliés à ce problème et à les encourager à faire en sorte que leurs gouvernements prennent les mesures qui s'imposent pour éliminer ce phénomène.

FIFCLC a également fait des déclarations au Sommet sur la sécurité alimentaire mondiale, tenu en novembre 1996 et lors de la Journée des femmes rurales, à Rome en 1997. Elle a également fait des déclarations lors des réunions de la Commission de la condition de la femme en 1995, 1996 et 1997, lors des réunions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en 1997, et à la conférence de la CESAP, tenue à Jakarta en 1994. Elle a co-signé des déclarations à la Commission des stupéfiants, et au Comité de la famille des organisations non gouvernementales dans le cadre de la trente-sixième session de la Commission du développement social, tenue à New York, ainsi qu'à l'occasion du suivi du Sommet mondial de l'alimentation.

FIFCLC a été représentée et a fait une déclaration à la Conférence sur les femmes et les postes de prise de décision dans les institutions financières internationales, tenue à Boston en 1996.

FIFCLC a fait une déclaration à l'ONUDI en faveur du maintien en service du département des affaires féminines et a fait pression sur le Président de la

Commission européenne afin qu'il fasse une démarche auprès de l'ONUDI au nom des femmes.

Lors du cinquantième anniversaire de la Commission de la condition de la femme, l'un des membres les plus anciens de FIFCLC, Esther Hymer, a été honorée par le Secrétaire général Kofi Annan. FIFCLC a créé en son honneur le Prix Esther Hymer de formation des Nations Unies afin de célébrer son centième anniversaire en juillet 1998.

#### 4. SERVICE CHRETIEN MONDIAL

(Statut consultatif spécial, 1974)

Service chrétien mondial est le service international du National Council of the Churches of Christ aux Etats-Unis d'Amérique (NCCC-USA). Le NCCC-USA rassemble 34 communions chrétiennes, y compris des églises protestantes, orthodoxes et anglicanes, afin qu'elles coopèrent dans des domaines d'intérêt commun. Environ 52 millions de Chrétiens des Etats-Unis fréquentent des églises membres du NCCC-USA.

Cinq ans auparavant, le Service chrétien mondial de NCCC-USA a créé le International Justice and Human Rights Office (IJHRO) en réunissant en un seul trois bureaux du Service chrétien mondial qui étaient des entités séparées depuis des décennies : le Bureau des affaires internationales; le Bureau des droits de l'homme; et le Bureau intermédias ou des communications mondiales. Pendant quatre ans, ce bureau a été connu sous le nom de World Community Office. Cette année il est devenu l'International Justice and Human Rights Office afin d'identifier plus clairement son histoire. L'IJHRO représente le Service chrétien mondial aux réunions des organisations non gouvernementales/Nations Unies.

Le Program Ministry on International Justice and Human Rights du Service chrétien mondial est un comité de représentants des communions membres du NCCC qui se réunissent afin d'agir conjointement par l'intermédiaire de l'IJHRO en vue d'accomplir ce qui suit :

- oeuvrer en faveur de la paix mondiale, la justice sociale et la sécurité commune;
- affirmer et appuyer les droits de l'homme économiques, sociaux, culturels, civils et politiques et les libertés fondamentales;
- promouvoir une meilleure compréhension, la dignité humaine et la tolérance au sein de la communauté mondiale, grâce à l'accès de tous les peuples aux moyens de communication.

Au cours des quatre dernières années, le Service chrétien mondial, par l'intermédiaire de l'IJHRO, a participé activement à un certain nombre de manifestations organisées par les Nations Unies. Ces réunions comprenaient la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire (Egypte) du 5 au 13 septembre 1994; le Sommet mondial pour le développement social, tenu au Danemark en mars 1995; la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing (Chine) du 4 au 15 septembre 1995; et la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), tenue à Istanbul du 3 au 14 juin 1996. A Istanbul, le personnel d'IJHRO a travaillé, en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales à la rédaction de textes sur la justice économique et le développement durable, particulièrement en ce qui concerne la responsabilité sociale des sociétés en matière d'investissement et de réinvestissement dans les communautés locales, conjointement avec les autorités locales et les groupes communautaires locaux.

L'IJHRO du Service chrétien mondial accorde la priorité à son engagement en tant qu'organisation non gouvernementale auprès des Nations Unies afin de faire connaître l'Organisation des Nations Unies en tant qu'institution et d'encourager ses membres à lui fournir un appui et de mener des activités de plaidoyer au sein des Nations Unies afin d'arriver à l'adoption de politiques en matière de justice internationale et de droits de l'homme.

En 1995, en commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, l'IJHRO du Service chrétien mondial a coparrainé la publication et la distribution de manuels confessionnels d'étude des Nations Unies.

Depuis 1998, l'IJHRO du Service chrétien mondial tient une série de consultations sur les Nations Unies et a une fois de plus élaboré un manuel d'étude que pourront utiliser ses églises membres en 1999. Le processus d'étude à l'échelon national aboutira à la formulation d'une nouvelle déclaration de politique générale à l'appui des Nations Unies à laquelle devra donner suite le National Council of the Churches of Christ lors de son Assemblée générale en novembre 1999.

## 5. WOMEN'S MISSIONARY SOCIETY OF THE AFRICAN METHODIST EPISCOPAL CHURCH

(Statut consultatif spécial, 1985)

Introduction

La Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church a pour buts et objectifs de promouvoir la connaissance et l'expérience de Dieu par l'intermédiaire de Jesus Christ; rechercher la communion avec les peuples de tous les pays; fournir du matériel et entreprendre des programmes afin de faire prendre conscience des missions; et de servir d'avocat aux secteurs de l'édition et de l'éducation de la société et aux droits de l'homme.

Notre organisation comprend plus de 800 000 femmes de différentes parties du monde, y compris du Libéria, de la Sierra Leone, de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe, des îles Vierges, de Haïti, de la République dominicaine, de la Jamaïque et de Londres (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Des fonds sont reçus en tant que souscriptions à des programmes particuliers, tels que des instituts et des séminaires.

Participation aux conférences du Conseil économique et social ou de l'Organisation des Nations Unies

Au cours des quatre dernières années, nous n'avons pas eu connaissance de réunions du Conseil économique et social et n'avons donc pu présenter de déclarations orales ou écrites. Au cours des quatre prochaines années, nous avons cependant l'intention de participer davantage.

Coopération avec les programmes des Nations Unies

La Société a eu recours aux services du Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies pour diffuser des information à ses membres dans le pays. Nos représentantes, Flora Eastran et Gloria Corker assistent aux réunions d'information du jeudi qui ont trait aux questions nous intéressant, telles que la santé, les femmes et les enfants, les droits de l'homme et la paix et la justice. Elles ont également assisté aux conférences annuelles des organisations non gouvernementales organisées par le Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies au mois de septembre. Elles ont également assisté à des conférences spéciales portant, par exemple, sur les enfants et les personnes âgées.

La Société a également travaillé en coopération avec l'United Methodist Office sur le projet concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Autres activités

La Société a tenu tous les ans des conférences d'organisations non gouvernementales, en coopération avec le service des programmes, auxquelles des fonctionnaires des Nations Unies ont fait des déclarations sur des questions particulières.

Nos membres venant de l'ensemble du pays ont assisté à des conférences et ont utilisé une "pochette d'action" présentée pour appeler l'attention, dans leurs propres communautés, sur les questions traitées lors des conférences. La Société peut ainsi tenir au courant un plus grand nombre de communautés des travaux entrepris par les Nations Unies dans le domaine humanitaire.

## 6. INSTITUT SUPERIEUR INTERNATIONAL DES SCIENCES CRIMINELLES

(Statut consultatif spécial, 1989)

### Nature de l'Institut

L'Institut supérieur international des sciences criminelles est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. De plus, l'Institut a signé un accord de coopération avec le Centre pour la prévention internationale du crime du Bureau des Nations Unies à Vienne. L'Institut est également doté du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe. L'Institut est une fondation publique créée par un décret du Président de la République italienne en tant qu'institution scientifique et d'enseignement post-universitaire à but non lucratif se consacrant aux études, à la recherche et au développement des sciences criminelles dans le sens le plus large, comprenant les droits de l'homme. L'Institut a été fondé à Syracuse en septembre 1972 par l'Association internationale de droit pénal et la Ville, Province et Chambre de commerce de Syracuse. La région sicilienne et ses gouvernements locaux sont les principales sources de financement de l'Institut. L'organe directeur de l'Institut est un Conseil d'administration constitué de 25 membres indépendants, dont 16 sont élus par le Conseil de direction de l'Association internationale de droit pénal. Les autres sont des membres de droit représentant les gouvernements locaux. Un comité de commissaires aux comptes contrôle les finances de l'Institut.

### Activités scientifiques

Entre 1992 et 1997, l'Institut a organisé 210 conférences, séminaires et réunions de comités d'experts qui ont réuni environ 14 000 personnes de 137 pays, parmi lesquelles figuraient quelque 4 000 professeurs de 412 facultés universitaires. Cent-huit organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales ont coparrainé certaines des activités de l'Institut. Quatre-vingt-seize volumes contenant les comptes rendus des activités entreprises à l'Institut ont été publiés.

### Type d'activités

Les activités comprenaient :

a) Des conférences internationales d'experts sur des sujets d'intérêt contemporain pour la communauté universitaire internationale. Ces conférences sont liées aux travaux des Nations Unies et du Conseil de l'Europe. Elles réunissent des autorités éminentes internationales et les experts dans le domaine des sciences criminelles;

b) Des séminaires internationaux qui revêtent la forme de programmes d'éducation juridique continue. Des universitaires, des juges, des fonctionnaires gouvernementaux, des avocats et des jeunes diplômés en droit assistent à ces séminaires;

c) Des réunions d'experts sont organisées à la demande ou en coopération avec les Nations Unies afin d'élaborer des projets d'instruments internationaux

et de préparer des réunions spécifiques. Nombre de ces réunions ont abouti à la rédaction d'instruments internationaux importants;

d) Des programmes interrégionaux :

- Les programmes arabes et africains : Depuis 1985, l'Institut a entrepris, dans le monde arabe, un programme sur les droits de l'homme à grande échelle. En décembre 1985, l'Institut a tenu la première conférence sur la réforme de la justice pénale et l'enseignement des droits de l'homme. Soixante-sept juristes de 12 pays arabes et de Palestine ont assisté à cette conférence. A la suite de cette initiative, un Comité d'experts s'est réuni en décembre 1986 pour préparer un projet de Charte arabe des droits de l'homme et des peuples. Soixante-seize personnalités arabes éminentes de 12 pays arabes et de Palestine ont assisté à la réunion. Le projet de Charte arabe des droits de l'homme et des peuples a été soumis à la Ligue des Etats arabes et à tous les Chefs d'Etat du monde arabe. Par la suite, il a été organisé une série de 17 séminaires sur l'enseignement des droits de l'homme dans les écoles de droit arabes, les centres de formation judiciaire, les académies de police et par l'intermédiaire du programme de justice militaire. Trois de ces programmes ont été entrepris en Egypte. A ce jour, le nombre de participants a atteint 1 597, y compris plus de 350 professeurs de droit, professeurs d'instituts de formation judiciaire, d'académies de police et du programme de justice militaire, venant de 18 Etats arabes. Les comptes rendus de ces séminaires ont été publiés en arabe dans quatre volumes. Ces volumes contenaient également la traduction en arabe de toutes les conventions régionales et internationales relatives aux droits de l'homme; des textes explicatifs et des commentaires sur ces instruments; leur intégration dans la législation des différents pays arabes. Le dernier volume décrit les méthodes d'enseignement des droits de l'homme dans les facultés de droit, dans les centres de formation à l'intention des juges, dans les académies de police et militaires. Plus de 1 000 copies de ces quatre volumes ont été distribuées aux enseignants et aux bibliothèques de droit du monde arabe. Huit écoles de droit ont offert tous les ans des cours sur les droits de l'homme, exposant ainsi quelque 10 000 étudiants à ce sujet. Certains instituts de formation judiciaire et certaines académies de police ont également inclus l'enseignement des droits de l'homme dans leurs programmes d'enseignement. L'Institut a organisé, au Caire et à Alexandria, sept conférences à l'intention des juristes du monde arabe. Deux mille personnes ont participé à ces conférences. Les comptes rendus des conférences du Caire et d'Alexandria ont été publiés dans trois volumes. En 1997, 11 publications en arabe étaient parues, notamment une publication spéciale en arabe de la Convention européenne des droits de l'homme. Cette brochure a été la première dont le Conseil de l'Europe ait autorisé la publication dans une autre langue que la langue officielle du Conseil. En 1990, l'Institut a publié le projet de Charte sur la prévention de la torture et d'autres traitements inhumains ou dégradants qui avait été préparée par un Comité d'experts réunis à l'Institut en 1989. Trois mille copies du projet de Charte ont été distribuées dans le monde arabe. En 1990-1991, l'Institut a introduit un programme de cinq semaines à l'intention des étudiants diplômés du troisième cycle de la région arabe. Le but de ce programme intensif

était de familiariser une nouvelle génération de juristes avec la question des droits de l'homme dans la région arabe. En 1993, il a été tenu deux conférences à l'intention des juges arabes. Les comptes rendus ont été publiés dans deux volumes : l'un traitait du système arabe de formation judiciaire et l'autre de la coopération interétats en matière pénale. Enfin, en novembre 1997, il a été tenu au Caire, une conférence sur la création d'une cour pénale internationale à laquelle ont participé 300 personnes de six pays arabes. Certains de ces programmes ont été menés à bien en coopération avec la Division des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (devenu le Centre pour la prévention internationale du crime), avec le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et avec le Conseil de l'Europe. Ce programme est le plus important programme régional jamais entrepris en matière d'enseignement des droits de l'homme. En coopération avec le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, la Division pour la prévention du crime et la justice pénale (Centre pour la prévention internationale du crime) et l'Agence suédoise de développement international, l'Institut a également mis au point, à l'intention des juristes africains, un programme sur la justice pénale et les droits de l'homme. La première réunion à l'intention des juristes anglophones a été tenue en juillet 1992 et la deuxième, à l'intention des juristes lusophones, a été tenue en 1997.

#### Activités avec l'Organisation des Nations Unies

L'Institut a entrepris un certain nombre d'initiatives internationales, dont l'organisation de comités d'experts des Nations Unies et du Conseil de l'Europe chargés d'élaborer des instruments internationaux. La réunion qui a été peut-être la plus importante a conduit à la préparation, par un comité d'experts en 1977, du projet de Convention sur la prévention et l'élimination de la torture. L'Association a officiellement soumis le projet de texte aux Nations Unies en 1978. L'Assemblée générale a adopté la Convention en 1984. Un certain nombre d'autres instruments internationaux ont également été élaborés à l'Institut. A ce jour, les Nations Unies ont adopté les suivants :

- a) Les principes fondamentaux relatifs à l'indépendance de la magistrature (1981; document E/CN.4/Sub.2/481/Add.1, août 1981);
- b) Les principes relatifs à la protection des droits des personnes mentalement handicapées (1980; document E/CN.4/Sub.2/NGO/81, 13 août 1980);
- c) Les principes directeurs relatifs à la prévention du crime et à la justice pénale dans le contexte du développement (1983; adoptés par le Septième Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à Milan, du 26 août au 6 septembre 1985 : rapport préparé par le Secrétariat (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.86.IV.1), et auxquels l'Assemblée générale a recommandé de donner suite aux niveaux national, régional et international dans sa résolution 40/32 du 29 novembre 1985;
- d) Accord type sur le transfert des prisonniers étrangers (1984; adopté par le Septième Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à Milan, du 26 août au 6 septembre 1985 : rapport préparé par le Secrétariat (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.86.IV.1),

accueilli avec satisfaction par l'Assemblée générale dans sa résolution 40/146 du 13 décembre 1985);

e) Traité type sur le transfert des poursuites pénales (1985; résolution 45/118 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1990, annexe);

f) Traité type d'extradition (résolution 45/116 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1990, annexe);

g) Traité type sur l'exécution des sentences (1991; document E/CN.15/1992/4/Add.3 et Corr.1, 5 mars 1992).

Activités spécifiques entreprises en collaboration avec la Division pour la prévention du crime et la justice pénale (devenue le Centre pour la prévention internationale du crime

1994-1997 : Conférences, séminaires et réunions de comités d'experts

a) Conférence d'experts internationaux :

- i) International Criminal Justice: Historic and Contemporary Perspectives (Justice pénale internationale : histoire et perspective) (4-8 décembre 1994; 95 participants, dont 35 journalistes de 28 pays et 40 universités; séminaire à l'intention des experts du Ministère de la justice de l'Égypte);
- ii) Inter-State Cooperation in Penal Matters (Coopération inter pays en matière pénale) (14-20 juillet 1996; 38 participants, dont six journalistes, de quatre universités);

b) Conférence internationale : Migration and Crime : Global and Regional Problems and Responses (Migration et criminalité : problèmes et mesures) (Courmayeur, 5-8 octobre 1996; 171 participants, dont 43 journalistes, de 40 pays et 32 universités);

c) Réunion intergouvernementale : Extradition (10-13 décembre 1996; 52 experts de 24 pays et trois universités);

d) Comité d'experts : Committee for Model Legislation on Extradition (Comité chargé de l'élaboration d'une législation type sur l'extradition) (22 et 23 novembre 1997; huit experts de sept pays);

e) Conférence internationale : Comparative Criminal Justice Systems : from Diversity to Rapprochement (Systèmes de justice pénale comparés : de la diversité au rapprochement) (16-19 décembre 1997; 106 participants, dont 13 journalistes de 26 pays et 56 universités).

Séminaires de formation :

L'Institut a organisé, avec les Nations Unies, un certain nombre de séminaires de formation à l'intention des juges et des fonctionnaires gouvernementaux de pays en développement sur l'extradition et l'administration de la justice :

a) Séminaire pour les pays lusophones d'Afrique, 25 mai-1er juin 1997 : Protection of Human Rights in the Administration of Criminal Justice (Protection des droits de l'homme dans l'administration de la justice pénale) (51 participants, dont 10 journalistes, de 10 pays africains lusophones);

b) Comité de planification pour l'organisation de séminaires internationaux de formation à l'intention de fonctionnaires des Ministères de la justice et Ministère des affaires étrangères de pays en développement : Extradition, 30 et 31 mai 1997 (sept experts, de cinq pays);

c) Séminaire de formation à l'intention des procureurs généraux égyptiens : Inter-State Cooperation in Penal Matters (Coopération inter pays en matière pénale), 1er-5 juin 1997 (32 participants, dont cinq journalistes);

d) Séminaire de formation à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux de pays en développement : Extradition, 16-22 novembre 1997 (51 participants, dont sept journalistes, de 12 pays et 15 universités);

#### Activités à l'appui de la création d'une cour pénale internationale :

a) Comité d'experts : Cour pénale internationale, 24-28 juin 1995 (34 experts de 12 pays et 15 universités);

b) Conférences d'experts internationaux : Création d'une cour pénale internationale permanente, 3-8 décembre 1995 (66 participants, dont 39 journalistes, de 29 pays et 29 universités);

c) Réunion informelle intersessions du Comité préparatoire pour la création d'une cour pénale internationale : Création d'une cour pénale internationale permanente, 10-14 juillet 1996 (34 experts de 20 pays) (trois documents ont été rédigés et soumis au Comité préparatoire : "Règlement de procédure et de preuve" par Mark Jennings (Australie); "Droit applicable et principes généraux de droit" par Donald K. Piragoff (Canada), et "Coopération internationale et assistance (entraide) judiciaire : projet d'article du Statut de la cour pénale internationale, septième et huitième parties" par Pieter Kruger (Afrique du Sud);

d) Réunion informelle intersessions du Comité préparatoire pour la création d'une cour pénale internationale : Règlement de procédure et de preuve, 29 mai-4 juin 1997 (56 experts de 31 pays) (Un document intitulé "Abbreviated Compilation of Proposals on the rules of Procedures and Evidence" a été rédigé en vue d'être soumis au Comité préparatoire);

e) Réunion informelle intersessions du Comité préparatoire pour la création d'une cour pénale internationale : Coopération internationale, 16-22 novembre 1997 (60 experts de 35 pays).

#### Publications

En décembre 1997, 96 livres des comptes rendus des travaux de l'Institut ont été publiés, et un autre est actuellement sous presse. Certains des comptes rendus des activités de l'Institut sont reproduits dans la Revue internationale de droit pénal et dans les Nouvelles études pénales, alors que d'autres sont

publiés par l'Institut dans la série Quaderni. Pour ses publications en italien, l'Institut a également conclu des accords avec deux maisons d'édition italiennes, Cedam (Pavia) et Jovene (Naples). De plus, le Conseil supérieur des magistrats (Consiglio Superiore della Magistratura) a publié cinq recueils de textes de conférences qu'il a co-parrainées avec l'Institut. De grandes maisons d'édition aux Etats-Unis, en France, en Italie, au Liban et aux Pays-Bas et ont également publié certains des actes de l'Institut. Ces publications comprenaient :

a) "International Criminal Justice: Historic and Contemporary Perspectives" (Justice pénale internationale : histoire et perspective), 68 Revue internationale de droit pénal, No 1-2 (1996);

b) "Draft Statute for an International Criminale Court" (projet de statut pour une Cour pénale internationale) (projet de Syracuse) a été préparé par le Comité d'experts qui s'est réuni à l'Institut en juin 1995. Ce texte, en date du 31 juillet 1995, a été soumis en août 1995 au Comité spécial chargé de la création d'une cour pénale internationale. La version révisée du texte a ensuite été élaborée lors de la Conférence d'experts internationaux, tenue en décembre 1995;

c) "Updated Siracusa Draft" (Version révisée du projet de Syracuse) du 15 mars 1996, a été soumis pour examen au Comité préparatoire pour la création d'une cour pénale internationale;

d) La compilation résumée des propositions relatives à la coopération internationale et à l'assistance (entraide) judiciaire (Statut de l'ICC, septième et huitième parties) a été élaborée lors d'une réunion informelle intersessions tenue du 16 au 22 novembre 1997. Elle a été soumise à l'examen du Comité préparatoire chargé de la création d'une cour criminelle internationale.

e) "The International Criminal Court : Observations and issues before the 1997-98 Preparatory Committee; and Administrative and Financial implications" (La Cour pénale internationale : observations et questions soumis au Comité préparatoire en 1997-98; et incidences administratives et financières), 13 Nouvelles Etudes pénales (1997), M. C. Bassiouni, Ed., Projet conjoint de l'Association internationale de droit pénal, International Human Rights Law Institute, De Paul University, l'Institut supérieur international des sciences criminelles, l'Association internationale de droit, Service américain, Comité pour la cour pénale internationale;

f) "Observations on the Consolidated International Criminal Court : Text before the Final Session of the Preparatory Committee" (Observations sur la Cour pénale internationale : texte soumis à la session finale du Comité préparatoire), 13 bis Nouvelles Etudes pénales (1998), Leila Sadat Wexler, éditeur spécial.

Note : Les comptes rendus des réunions consacrées à la Cour pénale internationale ont été distribués aux représentants auprès de l'Organisation des Nations Unies, aux Ministres des affaires étrangères et aux Ministres de la justice du monde entier.

## 7. COVENANT HOUSE

(Statut spécial, 1985)

Covenant House a pour but : d'identifier et aider à résoudre les problèmes des pauvres dans les zones urbaines, particulièrement des enfants abandonnés ou négligés; explorer et participer à l'identification des problèmes sociaux, psychologiques et physiques de ces enfants; et faire prendre conscience au public de la nécessité de mettre en place des établissements efficaces pouvant fournir des soins aux jeunes. Covenant House atteint ses buts en fournissant des soins en cas de crise et des services d'appui à plus de 48 000 jeunes fugueurs ou sans abri. Covenant House se trouve aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Mexique, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua. Les services que fournit l'organisation comprennent nourriture et abri, activités d'approche, aide médicale et nutritionnelle, des conseils en matière d'abus des drogues et des activités plaidoyer.

En 1994 et 1995, dans le cadre du Forum des droits de l'enfant, Covenant House a collaboré étroitement avec la communauté des organisations non gouvernementales et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin d'inclure les questions concernant les enfants dans l'ordre du jour du Sommet mondial pour le développement social. Ce ne fut pas une tâche aisée vu qu'au début du processus, les enfants n'étaient pas une priorité. Cela a changé, grâce aux activités de pression menées par la communauté des ONG et particulièrement par l'UNICEF, si bien que l'engagement 6 de la Déclaration de Copenhague sur le développement social du Sommet mondial pour le développement social souligne le droit de tous à l'éducation et aux soins de santé de base et dans le Programme d'action connexe, 117 chefs d'Etat se sont fixés plusieurs objectifs afin que des efforts particuliers soient déployés pour protéger les enfants et les jeunes; ces objectifs consistent à :

- a) encourager la stabilité et la solidarité dans la famille, en particulier pour qu'elle puisse élever et éduquer les enfants, comme c'est sa fonction;
- b) promouvoir des mesures sociales, notamment l'organisation de services de qualité à l'intention des enfants et des conditions de travail qui permettent au père et à la mère de concilier leurs devoirs de parents et leur vie professionnelle;
- c) encourager les associations familiales à participer aux activités de leur communauté et les associer à ces activités;
- d) améliorer, y compris en protégeant leurs droits, le sort des enfants qui vivent dans des conditions particulièrement dures, notamment les enfants qui se trouvent dans des zones de guerre, qui n'ont pas de cadre familial, comme les enfants de la rue dans les grandes villes, qui sont abandonnés, handicapés, toxicomanes..."

En outre, en 1996, nous avons collaboré une fois de plus avec le Forum des droits de l'enfant et l'UNICEF afin d'atteindre les mêmes objectifs lors de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). Une fois encore, les enfants avaient été plus ou moins oubliés au début de ce

/...

processus. Et à nouveau, leurs besoins ont été inclus dans le document final de tous les gouvernements participants.

Au cours des quatre dernières années, Covenant House a également eu le plaisir d'être président du Comité du Groupe de travail de l'UNICEF sur les enfants exploités. Ce groupe de travail a non seulement identifié les programmes exemplaires du monde entier qui répondaient aux besoins des enfants qui travaillent, mais il a également influencé de manière importante la récente évolution de l'UNICEF dans deux domaines :

a) Premièrement, l'adoption par le Conseil d'administration de l'UNICEF de sa nouvelle politique et stratégie sur la protection de l'enfant qui :

- i) fournit des mesures de protection des enfants vivant dans des circonstances propices à leur exploitation ou risquant d'être exploités, abusés, abandonnés ou être autrement désavantagés;
- ii) ce qui est encore plus important, renforce les capacités de l'UNICEF d'accorder une place plus importante dans les programmes de l'UNICEF à la protection des enfants exposés à des dangers extrêmes et les enfants à risque, et renforce aussi les partenariats de l'UNICEF avec des organismes du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales qui oeuvrent pour la protection de l'enfant;

b) Deuxièmement, l'attention que l'UNICEF a accordé à la question du travail des enfants, tel qu'il ressort du Rapport sur la situation des enfants dans le monde de 1997. Le Groupe de travail a contribué à ce projet en fournissant une analyse des différentes façons dont la communauté des organisations non gouvernementales s'attache à satisfaire les besoins des enfants qui travaillent.

En outre, Covenant House a présidé le processus de nomination des élections de 1997 au Conseil du Comité des organisations non gouvernementales dotés du statut consultatif auprès de l'UNICEF et a été, pendant deux ans, le représentant de ce comité auprès du Comité exécutif des organisations non gouvernementales/ Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies.

Au cours des quatre dernières années, Covenant House a également travaillé en étroite coopération avec le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues aussi bien en participant aux travaux d'un groupe de travail chargé d'élaborer des stratégies de réduction de la demande, qu'en envoyant des membres de son programme au Honduras faire des déclarations au Forum international sur l'abus des drogues.

Enfin, Covenant House a participé au Congrès mondial pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, tenu à Stockholm en 1996. Plus récemment, Covenant House a participé activement à la marche mondiale contre le travail des enfants qui a débuté en 1997 et s'est terminée à Genève pendant l'été de 1998.

## 8. UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

(Statut consultatif spécial, 1971)

L'Union internationale des avocats (UIA) est une association internationale composée d'associations d'avocats et d'avocats individuels. Elle a été fondée en 1927 à Bruxelles (Belgique). Près de 300 associations du barreau et de sociétés de droit de 112 pays sont membres de l'UIA. Ces associations membres représentent la plupart des systèmes juridiques du monde et de nombreuses langues du monde. Toutes les principales associations d'avocats du monde sont des membres actifs. En outre, l'UIA comprend de nombreux membres individuels. L'UIA a six langues (français, anglais, espagnol, allemand, italien et arabe) et trois langues de travail (français, anglais et espagnol).

L'UIA a, entre autres, pour objectifs :

- a) de servir les intérêts des individus et des avocats, ainsi que des barreaux qui les protègent;
- b) de promouvoir les préceptes essentiels du travail des avocats en tant que défenseurs des droits des citoyens;
- c) de promouvoir, dans le monde entier, le développement de la jurisprudence dans tous les domaines du droit;
- d) de prendre part aux activités de l'Organisation des Nations et d'autres organisations internationales;
- e) d'établir des relations permanentes et des échanges, au niveau international, entre les associations du barreau et les sociétés de droits et leurs membres;
- f) de défendre les intérêts des membres de la profession juridique;
- g) d'étudier, développer et améliorer l'organisation et l'administration de la profession juridique.

Depuis 1971, l'UIA est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies. Depuis lors, l'UIA a régulièrement contribué aux activités du Conseil économiques et social et de ses commissions.

L'UIA est, en dernier lieu, dirigée par son assemblée générale au sein de laquelle un représentant des avocats et des associations d'avocats de chaque pays membre a le droit de vote. L'assemblée se réunit tous les ans. L'UIA est gérée par son Conseil d'administration qui se réunit plusieurs fois dans l'année. Les opérations journalières de l'UIA sont gérées par le Comité exécutif qui se réunit plus souvent, lorsque le Président le décide.

Au cours de la période à l'examen, l'UIA comprenait les 26 commissions permanentes suivantes :

Droit bancaire  
Droit de la concurrence  
Droit concernant les ordinateurs et les télécommunications  
Droit des obligations  
Droits des sociétés  
Droit pénal  
Défense de la Défense  
Droit de la Communauté européenne  
Droit familial  
Investissements étrangers  
Franchisage  
Droits de l'homme  
Droit de l'immigration  
Propriété intellectuelle  
Arbitrage international  
Procédure civile internationale  
Justice pour tous  
Droit du travail  
Fusions et absorptions  
Droit privé international  
Responsabilité du fait des produits  
Retraite et pensions  
Vente de marchandises  
Droit fiscal  
L'avenir de l'avocat  
Législation sur les délits civils

Les travaux accomplis par chaque commission de l'UIA sont reliés aux activités de l'Organisation des Nations Unies. Outre, les commissions permanentes, il existait 12 Groupes de travail dont les travaux correspondaient également aux activités des Nations Unies.

#### Activités de l'UIA

Chaque année, l'UIA organise un Congrès ainsi qu'un certain nombre de séminaires. Au cours des quatre années à l'examen, les Congrès suivants ont été organisés :

- a) 1994 : Marrakech (Maroc);
- b) 1995 : Londres (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord);
- c) 1996 : Madrid (Espagne);
- d) 1997 : Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique).

Lors de chaque Congrès, les principaux thèmes tels que les droits de l'homme, le droit commercial et la profession juridique ont fait l'objet de déclarations et de discussions en séances plénières. De plus, chaque commission et groupe de travail de l'UIA ont tenu des réunions.

Le Congrès tenu à Philadelphie a été suivi d'une session spéciale organisée au Siège des Nations Unies à New York, où les dirigeants des barreaux du monde entier ont participé à un certain nombre de sessions auxquelles des administrateurs des Nations Unies dans tous les domaines, et particulièrement dans ceux des droits de l'homme et du droit commercial, ont fait des

déclarations. Hans Corel a ouvert la session et y a participé. Le Sous-Secrétaire général adjoint des Nations Unies a fait une déclaration lors d'un déjeuner.

De nombreux séminaires sur des thèmes spécialisés ont été tenus au cours de ces quatre années.

Au cours de la période à l'examen, l'UIA a eu cinq présidents :

- a) 1993-1994 : Mauro Rubino-Sammartino, Milan (Italie);
- b) 1994-1995 : Garry Downes, Sydney (Australie);
- c) 1995-1996 : Albert-Louis Dupont-Willemin, Genève (Suisse);
- d) 1996-1997 : K.K. Venugopal, New Delhi (Inde).

#### L'UIA et l'Organisation des Nations Unies

Au cours de la période à l'examen, l'UIA a entrepris un grand nombre d'activités reliées aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Elle a répondu à un certain nombre de demandes faites par les Nations Unies. Dans ce contexte, il convient de citer particulièrement la Commission des droits de l'homme et le Comité des droits de l'homme, avec lesquels la Commission des droits de l'homme et la Commission de la défense de la défense ont été étroitement associées, ainsi que la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) avec laquelle de nombreuses commissions de l'UIA coopèrent.

Au cours de la même période, Alain Lestourneaud, Avocat à Thonon-Les-Bains (France), près de Genève, a été le représentant spécial de l'UIA à la Commission des droits de l'homme et au Comité des droits de l'homme. Il a assisté à leurs sessions annuelles et a fait des déclarations à la Commission des droits de l'homme. De plus, il s'est maintenu fréquemment en contact avec le personnel de Nations Unies à Genève. Pendant sa présidence, Garry Downes (Master of the Order of Australia, Queen's Counsel) a fait une déclaration à la session annuelle de la Commission.

En association avec des organes tels que la Commission internationale de juristes, Amnesty International, l'UIA, en consultation avec des fonctionnaires des Nations Unies à Genève, s'est fréquemment occupée de questions touchant les droits de l'homme dans le monde entier.

Pendant ces quatre années, les Commissions traitant du droit commercial ont coopéré avec la CNUDCI. Elles ont été particulièrement en contact avec M. Gerold Hermann, Secrétaire de la CNUDCI à partir de 1991. Depuis 1995, Garry Downes a représenté l'UIA à toutes les sessions annuelles de la CNUDCI. Depuis la fin de son terme en tant que Président de l'UIA, il demeure le principal représentants de l'UIA aux Nations Unies. Il fait fonction de représentant de l'UIA à New York, Genève et Vienne et s'est rendu plusieurs fois dans chaque ville au cours des quelques dernières années.

Le Secrétaire de la CNUDCI ou son représentant assiste habituellement aux Congrès de l'UIA.

En 1995, l'Association américaine du barreau, l'UIA et l'Association internationale du barreau ont coparrainé un dîner au Siège des Nations Unies à New York. Garry Downes, alors Président, y a assisté et y a fait une déclaration.

Tout en continuant à participer aux réunions de la Commission des droits de l'homme, l'UIA a également participé aux sessions de la CNUDCI en 1995 et 1996, tenues à Vienne et à New York, respectivement. M. Hermann a fait une déclaration lors d'une réunion des dirigeants d'associations d'avocats du monde entier parrainée par l'UIA. Il est demeuré en étroite liaison avec James Sekolec, juriste principal de la CNUDCI. L'UIA et la CNUDCI examinent la possibilité d'entreprendre conjointement un certain nombre de projets. Cette question a été particulièrement débattue lors de réunions avec M. Sekolec, tenue lors du Congrès de l'UIA en 1995 à Londres, le Congrès de 1996 à Madrid et celui de 1997 à Philadelphie. Il convient également de noter que l'UIA a été également représentée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1996.

L'UIA a dorénavant des représentants actifs dans les principaux bureaux des Nations Unies : New York, Genève et Vienne. Elle maintient au moins deux représentant dans chaque ville : un résident local ayant pour fonction d'assurer une liaison régulière et une personne occupant un poste important à l'UIA.

L'UIA a toujours attaché une grande importance à son association avec les Nations Unies grâce à son statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. Elle espère, de cette façon, contribuer aux buts et aux objectifs des Nations Unies. Cette participation et contribution s'accroissent chaque année et continueront de le faire. L'UIA est toujours prête, sur demande, à accorder toute l'assistance possible aux Commissions et aux organismes des Nations Unies.

## 9. ALLIANCE MONDIALE DES UNIONS CHRETIENNE FEMININES (WORLD YWCA)

(Statut consultatif spécial, 1947)

Introduction

L'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines (World YWCA) réunit des associations qui travaillent conformément à ses objectifs et principes et remplissent les conditions d'affiliation; elle a pour objectif de les coordonner en un mouvement mondial; elle agit en leur nom dans des domaines où elle y est autorisée. Elle fournit un moyen d'échanger des ressources et des expériences. Elle aide ses associations membres à développer leurs fonctions de direction et à élaborer leurs programmes; elle étudie de nouvelles questions; et encourage les activités visant à répondre aux besoins.

Elle oeuvre en faveur de la compréhension, de conditions sociales et économiques améliorées et des droits de l'homme fondamentaux pour tous les peuples; et agit en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) dans des domaines d'intérêt commun.

Contributions aux travaux du Conseil économique et social par l'intermédiaire des déclarations orales et écrites

La World YWCA a fait plusieurs déclarations lors de réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires sur des questions telles que les changements climatiques, la restructuration du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, la jeunesse et l'équité entre les sexes, les "femmes d'aisance", la pauvreté, l'emploi productif et l'intégration sociale et la participation des femmes, les femmes dans les zones urbaines, la population, la nutrition, la santé, le développement, la migration, la consommation de drogues et le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA).

Participation aux conférences et réunions des Nations Unies

Par l'intermédiaire de son large réseau dans 85 pays du monde, l'Alliance s'efforce de participer aux réunions et conférences des Nations Unies relevant de sa compétence. Au total, elle a participé à 33 importantes conférences et réunions des Nations Unies, y compris à celles tenues par ses institutions et organismes spécialisés, tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); l'Organisation internationale du Travail (OIT); l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Parmi ces conférences et réunions, il convient de citer : la Conférence internationale sur la population et le développement, la réunion des Nations Unies sur la question de Palestine, la réunion de l'UNICEF sur les enfants réfugiés et les enfants en période de conflit, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), les réunions du Conseil d'administration du HCR, le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO, la cinquième Conférence sur l'éducation des adultes de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Forum mondial de la jeunesse, le Colloque mondial sur la Palestine,

/...

tenu par les ONG et l'ONU, et des sessions de la Commission de la condition de la femme, parmi d'autres.

Coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies  
et les institutions spécialisées

La World YWCA est fréquemment invitée à envoyer des représentants aux manifestations des Nations Unies. Sa participation peut être décrite comme suit :

- Membre du Groupe d'appui technique de l'UNICEF axé sur la santé et le développement des jeunes;
- Membre du Comité directeur sur la jeunesse des ONG qui a organisé la Consultation sur la jeunesse au Caire, pendant la Conférence internationale sur la population et le développement, en 1994;
- Membre du Conseil du Comité international de coordination des ONG sur la question de Palestine. La World YWCA coopère avec le Comité et assiste à toutes ses réunions traitant de l'exercice inaliénable des droits du peuple palestinien;
- Fait fonction de secrétariat du Groupe de travail des ONG sur la question de Palestine et organise des réunions du Groupe au moins deux fois par an;
- En 1995 et 1996, elle a envoyé, en Palestine, une équipe d'établissement des faits afin d'évaluer la situation et de suivre l'évolution du processus de paix;
- Le Président de la World YWCA a fait une déclaration au cours d'une manifestation d'une journée sur la "fillette", organisée par l'UNICEF lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing;
- A envoyé trois participants à la Journée de la jeunesse, célébrée au cours de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing;
- De nombreuses associations de l'Alliance ont répondu à la demande formulée par le Fonds des Nations Unies pour la population d'organiser l'International Youth Essay Competition sur la promotion de la santé en matière de procréation : le point de vue des jeunes;
- Au nom de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF et le FNUAP, la World YWCA a distribué le formulaire consacré à la liste de consultants dans le domaine de la santé des adolescents à tous ses associations membres et a reçu plusieurs réponses. L'OMS a l'intention d'avoir recours à ces consultants dans différentes régions afin de mener à bien des tâches de courte durée sur le terrain.

Mesures prises en vue de l'application des résolutions des Nations Unies

Cette tâche est accomplie principalement en diffusant l'information par l'intermédiaire de ses publications, par exemple Common Concern (publication

trimestrielle) et Advocacy Briefing Notes (publication mensuelle). Ces publications contiennent des informations mises à jour sur les conférences, particulièrement sur leur incidence sur la condition de la femme au niveau local et national. Des bulletins Action Alerts sont publiés, le cas échéant, afin de mobiliser l'ensemble du mouvement. Il convient de noter :

- qu'à la suite de la Conférence de Beijing, le numéro de décembre 1995 de Common Concern contenait un guide fondé sur le Programme d'action aux fins d'activités de plaidoyer au sein des associations de la YWCA;
- qu'en encourageant la participation aux conférences des Nations Unies par les femmes de l'Alliance, la World YWCA s'efforce de leur permettre d'apprendre comment les décisions internationales sont prises selon le processus et les procédures des Nations Unies et comment les ONG peuvent influencer ces décisions grâce à des activités de pression et en adoptant des stratégies en faveur du changement.

Consultations et coopération avec de hauts fonctionnaires  
du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

La World YWCA demeurent en contact étroit avec les secrétariats de Genève, New York et Paris grâce à ses représentants chargés de questions d'intérêt commun telles que les droits de l'homme, la condition de la femme, la jeunesse, l'environnement et autres questions touchant le bien-être des femmes et des filles.

La contribution de la World YWCA s'est traduite par des réponses  
écrites aux enquêtes menées par le système des Nations Unies

Les réponses concernaient :

- a) OMS "Progress in Human Reproduction Research" (Progrès accomplis dans le domaine de la recherche en matière de procréation humaine), 1996;
- b) OIT "Special List of NGOs - 1997 Review" (Liste spéciale des ONG - Examen de 1997);
- c) Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies pour l'Annuaire des ONG de 1994;
- d) Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés "Violence Against Women Migrant Workers" (Violence contre les travailleuses migrantes), 1997;
- e) UNESCO "Evaluation of Collective Consultation of Youth Organisations" (Evaluation de la Consultation collective des organisations de jeunesse), 1996;
- f) UNICEF "Implementation of the NGO/UNICEF Partnership Project" (Mise en oeuvre du projet de partenariat ONG/UNICEF), 1997;
- g) Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés "New NGO Database" (Nouvelle de base de données des ONG).

Préparation de documents sur demande du Conseil économique et social  
et de ses organes subsidiaires

La World YWCA a été invitée à participer à un groupe de travail pour la cinquantième conférence annuelle du Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, tenue le 10 septembre 1997, à Genève. Elle a soumis un document intitulé "Women's Participation or Lack of in the International Arena".

Lors de la commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, tenue à Genève, elle a également soumis un document au nom du Comité international de coordination des ONG sur la question de Palestine.

-----